

ARRETE PORTANT MISE A JOUR DE LA LISTE D'APTITUDE D'ACCES AU GRADE DE CONSEILLER SOCIO-EDUCATIF

- Le Président du **Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde**,
- Vu le code général de la fonction publique ;
- Vu le décret n° 2013-489 du 10 juin 2013 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des conseillers territoriaux socio-éducatifs ;
- Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;
- Vu le décret n° 2013-648 du 18 juillet 2013 modifié fixant les règles d'organisation générale et les épreuves des concours pour le recrutement des conseillers territoriaux socio-éducatifs ;
- Vu l'arrêté n° AR-0258-2022 du 17 février 2022 du Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde établissant la liste d'aptitude d'accès au grade de conseiller socio-éducatif ;
- Vu les radiations de la liste d'aptitude d'accès au grade de conseiller socio-éducatif ;

ARRETE

ARTICLE 1 - La liste d'aptitude d'accès au grade de conseiller socio-éducatif est mise à jour au **15 mars 2023** par ordre alphabétique, selon l'annexe jointe au présent arrêté.

Elle comprend les lauréats remplissant encore les conditions pour y être inscrits et comporte **38** noms.

ARTICLE 2 - Les collectivités souhaitant recruter un lauréat devront, préalablement à son embauche, demander une attestation d'inscription sur cette liste d'aptitude. Seule cette attestation assurera au recruteur que le lauréat est toujours valablement inscrit sur la liste d'aptitude au moment de sa nomination.

ARTICLE 3 - Le présent arrêté sera transmis au représentant de l'Etat.

Le Président du Centre de Gestion,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet arrêté,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Fait à **BORDEAUX**,
Le

P/ Le Président,

Christophe DUPRAT
4^{ème} Vice-Président
Maire de Saint-Aubin-de-Médoc

RECEPTIONNE PAR LE REPRESENTANT DE L'ETAT LE :

PUBLIE LE :

Accusé de réception en préfecture
033-283300036-20230313-AR-0095-2023-AR
Date de réception préfecture : 13/03/2023

LISTE D'APTITUDE

D'ACCES AU GRADE DE CONSEILLER SOCIO-ÉDUCATIF

Liste d'aptitude mise à jour au 15 mars 2023

NOM DU CANDIDAT	PRENOM DU CANDIDAT
ALRIC	Hélène
AMIZET	Maryline
ANDRE	Boris
BERTRAND	Monique
BOUCHETAL	Sandrine
BRANDY	Gaëlle
BURLOT	Anne
CASTRO	Stéphanie
CHAMAM	Véronique
CLECH	Nicolas
COLOMER	Karine
DARONDEAU	Maude
DAULT	Blandine
DE ANGELI	Bernadette
DELTOUR-ROUANET	Ingrid
DESCHODT	Cindy
DIAZ	Patricia
DIMBARRE	Cedric
DUBOIS	Armelle
DUPONT	Sophie
ENNAJI	Cécile

Accusé de réception en préfecture
033-283300036-20230313-AR-0095-2023-AR
Date de réception préfecture : 13/03/2023

LISTE D'APTITUDE

D'ACCES AU GRADE DE CONSEILLER SOCIO-ÉDUCATIF

Liste d'aptitude mise à jour au 15 mars 2023

NOM DU CANDIDAT	PRENOM DU CANDIDAT
FAURE	Véronique
GAVALLET	Delphine
GURB	Lucie
HANQUET	Hélène
IMART	Corinne
JEAN-BAPTISTE	Céline
LACOSTE	Sophie
LAGARRIGUE-OZDEMIR	Suna
LAGHRIB	Asma
PARIENTI	Corine
PASTOR	Alexandra
THEBAULT	Justine
TREUIL	Benoît
VINCENT	Odile
VISTE	Laurent
VUILLEMIN	Isabelle
WEBER	Catherine

Liste arrêtée à 38 inscrits